



Service pour la promotion de l'égalité
entre homme et femme

Aux représentant-e-s des médias

Carouge, le 31 octobre 2005

Communiqué de presse

Cinquième *Journée des filles*: un événement national, le 10 novembre 2005

Organisée à Genève par le Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme, en collaboration avec le Département de l'instruction publique, ainsi que de nombreuses entreprises, la Journée des filles s'adresse aux filles de 5^e primaire.

Elle a pour objectif de les encourager à découvrir des métiers en accompagnant leur père, leur mère ou une autre personne proche de la famille durant toute une journée sur son lieu de travail.

Cette immersion dans la vie professionnelle est une impulsion qui peut leur permettre de se projeter, elles aussi, dans un avenir professionnel.

Contrairement aux garçons, les filles se décident souvent pour des métiers offrant peu de plans de carrière et de formations continues intéressantes, avec pour conséquence des salaires inférieurs. Il importe donc de les sensibiliser dès leur plus jeune âge.

Durant cette journée les garçons ne sont pas oubliés ; le corps enseignant a la possibilité de les amener à s'interroger sur leur avenir professionnel et la conciliation entre la vie professionnelle et familiale, sachant qu'actuellement en Suisse :

- Le taux d'activité des femmes âgées de 15 à 64 ans est, depuis les années 90, de 74 % contre 88 % pour les hommes.
- Les 50 % des femmes actives travaillent à temps partiel contre 10 % pour les hommes.
- Les femmes assument en grande partie les tâches domestiques et familiales avec une moyenne de 31 heures par semaine contre 17 heures pour les hommes.
- La majorité des femmes n'occupe pas des fonctions dirigeantes. Sept femmes sur dix sont employées sans fonction dirigeante contre cinq sur dix pour les hommes.
- Les femmes sont plus touchées par le chômage que les hommes. En 2003, on recensait 4,5 % de femmes au chômage et 3,8 % d'hommes.

Le principe d'égalité entre homme et femme a été introduit dans la Constitution en 1981 et sa loi d'application - loi fédérale sur l'égalité (LEg) - en 1996.

Quelques données supplémentaires extraites du *Troisième rapport sur l'égalité entre femmes et hommes en Suisse (2003)*, Office fédéral de la statistique (BFS)

Ce rapport met en évidence le fait que de nombreuses discriminations à l'égard des femmes persistent encore dans plusieurs domaines, notamment celui de la formation.

On constate que les femmes sont majoritaires à ne pas être en possession d'une formation postobligatoire : 23 % des femmes de 25 à 64 ans contre 14 % des hommes en 2002.

On observe que le choix de la profession et de la branche d'études reste très marqué par l'appartenance sexuelle.

La situation des femmes comparée à celle des hommes s'était nettement améliorée dans les années 90, mais divers signes montrent que, depuis le début du nouveau millénaire, les progrès ont ralenti, quand ils n'ont pas carrément cessé. Les choses n'évoluent guère en matière de disparités salariales, de représentation politique, de répartition des tâches domestiques et familiales, de situation professionnelle et de formation.

Cette journée encourage les filles et les garçons à envisager leur avenir professionnel et familial sous un nouveau regard.

Pour plus d'information sur la *Journée des filles* :
www.journee-des-filles.ch

Autres renseignements :

Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme
2, rue de la Tannerie
1227 Carouge
Tél. 022 301 37 00

Source : Troisième rapport sur l'égalité entre femmes et hommes en Suisse (2003), Office fédéral de la statistique (BFS)